

ÉLECTION À MONTRÉAL 2021

MANIFESTATION POUR LE DROIT AU LOGEMENT

7 OCTOBRE 2021 À 15H

↓ SQUARE-VICTORIA



frapru.qc.ca



REGROUPEMENT DES
CANDIDATS LOGEMENT ET
ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES
DE QUÉBEC



RESEAU ASSOCIATIF POUR LE LOGEMENT SOCIAL

ÉLECTION À MONTRÉAL 2021

MANIFESTATION POUR LE DROIT AU LOGEMENT

7 OCTOBRE 2021 À 15H

↓ SQUARE-VICTORIA



frapru.qc.ca



REGROUPEMENT DES
CANDIDATS LOGEMENT ET
ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES
DE QUÉBEC



RESEAU ASSOCIATIF POUR LE LOGEMENT SOCIAL

Élection municipale

Faut des engagements pour le droit au logement et pour le logement social

Deux tiers des ménages montréalais sont locataires et sont très majoritairement à modeste revenu. La crise de logement s'enracine dans tous les arrondissements de la ville. **Le droit au logement doit être une priorité des candidats et des candidates à la mairie.**

Spéculation immobilière, réno-victions, reprises de possession illégales, hausses de loyer abusives, insalubrité et pénurie de logements familiaux sont le lot d'un trop grand nombre de locataires. Le parc de logement locatif encore abordable s'effrite rapidement et trop peu de logements sociaux sont construits. Dans ce contexte, nombre de personnes peuvent se retrouver dans des situations d'instabilité résidentielle et d'itinérance.

Les partis en lice aux élections parlent abondamment de la difficulté de devenir propriétaire à Montréal et du manque de logement « abordable » que le privé devrait construire. Mais les logements récemment construits, même lorsque dit abordables, sont trop petits et surtout beaucoup trop chers pour les locataires à faible ou à modeste revenu.

Les groupes de Montréal du FRAPRU, du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) et le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) **demandent aux candidats et aux candidates de s'engager pour la réalisation du droit au logement à Montréal :**

- **en se donnant l'objectif de développer au moins 22 500 logements sociaux** en 5 ans et en prévoyant les investissements municipaux nécessaires;
- **en luttant contre l'effritement du parc de logements locatifs encore abordable**, notamment par la mise en place d'un registre des loyers, l'interdiction de la transformation de logement en hébergement touristique de courte durée et de l'agrandissement ou de la subdivision des logements;
- **en protégeant les maisons de chambres notamment en les transformant en logement sociaux.**

Pour sortir les locataires de la crise du logement, Montréal a besoin d'une administration qui **donne la priorité à leurs droits et au logement social.**



organisé par
le FRAPRU, le RCLALQ et le RAPSIM.

Élection municipale

Faut des engagements pour le droit au logement et pour le logement social

Deux tiers des ménages montréalais sont locataires et sont très majoritairement à modeste revenu. La crise de logement s'enracine dans tous les arrondissements de la ville. **Le droit au logement doit être une priorité des candidats et des candidates à la mairie.**

Spéculation immobilière, réno-victions, reprises de possession illégales, hausses de loyer abusives, insalubrité et pénurie de logements familiaux sont le lot d'un trop grand nombre de locataires. Le parc de logement locatif encore abordable s'effrite rapidement et trop peu de logements sociaux sont construits. Dans ce contexte, nombre de personnes peuvent se retrouver dans des situations d'instabilité résidentielle et d'itinérance.

Les partis en lice aux élections parlent abondamment de la difficulté de devenir propriétaire à Montréal et du manque de logement « abordable » que le privé devrait construire. Mais les logements récemment construits, même lorsque dit abordables, sont trop petits et surtout beaucoup trop chers pour les locataires à faible ou à modeste revenu.

Les groupes de Montréal du FRAPRU, du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) et le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) **demandent aux candidats et aux candidates de s'engager pour la réalisation du droit au logement à Montréal :**

- **en se donnant l'objectif de développer au moins 22 500 logements sociaux** en 5 ans et en prévoyant les investissements municipaux nécessaires;
- **en luttant contre l'effritement du parc de logements locatifs encore abordable**, notamment par la mise en place d'un registre des loyers, l'interdiction de la transformation de logement en hébergement touristique de courte durée et de l'agrandissement ou de la subdivision des logements;
- **en protégeant les maisons de chambres notamment en les transformant en logement sociaux.**

Pour sortir les locataires de la crise du logement, Montréal a besoin d'une administration qui **donne la priorité à leurs droits et au logement social.**



organisé par
le FRAPRU, le RCLALQ et le RAPSIM.